



ACCESSIBILITE ALIMENTAIRE – SOLIDARITE - PARTENARIAT

PARTENARIAT AMAP

CENTRE SOCIO-CULTUREL

pour des paniers co-financés

AMAP La Blette Humaine

INTRO

Tout a commencé au Centre socio-culturel Ousmane Sy d'Antony (92), où se déroulent les distributions de [l'AMAP La Blette Humaine](#).
Devant l'intérêt de certaines familles fréquentant le CSC pour le dispositif AMAP, le groupe a réfléchi à **un système de solidarité pour rendre accessible les paniers de légumes quel que soit le niveau de revenu**.
Le projet est né en 2021 en partenariat avec le CCAS d'Antony et le centre socio-culturel.

Porteurs d'expérience

TÉMOIGNAGE : AMAP La Blette humaine,
Direction du centre socio-culturel, la ferme Un pas de côté
AUTEUR : Emilie, réseau AMAP IDF
DATE/LIEU : décembre 2022, Montreuil

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Depuis 2021, chaque année, quatre familles du centre socio-culturel, dont les revenus ne permettent pas d'assumer seules le coût d'un panier, bénéficient d'une aide financière pour rejoindre l'AMAP La Blette humaine et co-financer un demi-panier.



LES ÉTAPES-CLÉS

Lors des temps de distribution, les adhérent·e·s de l'AMAP constataient que des **familles fréquentant le CSC étaient souvent curieuses et désireuses d'adhérer et de participer à l'AMAP**. Ainsi, l'AMAP a réfléchi à un système de solidarité pour **rendre les paniers de légumes accessibles quel que soit le niveau de revenu**.

C'est ainsi qu'il a été décidé avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) d'Antony de permettre à **4 familles de bénéficier d'une aide financière pour le prix de leur panier**, leur permettant ainsi d'avoir accès aux produits de qualité de l'AMAP mais aussi à la communauté qu'elle constitue depuis la vie de l'association jusqu'aux liens avec les paysan·ne·s et les fermes.



À RETENIR

Le projet a été construit en partenariat avec le CCAS et le CSC et validé à l'AG de l'AMAP en décembre 2020 pour un démarrage en 2021 :

- ✓ **Les familles participent au coût du panier** à hauteur de 150 euros par an sur 676 euros, payable en trois fois.
- ✓ **Les Amapien·nes peuvent soutenir le dispositif sous forme de dons.**
- ✓ **Le CCAS paie le complément du prix du panier directement au maraîcher**
- ✓ **Les familles adhèrent à l'AMAP** (15 euros de cotisation) comme tous les amapien·nes. Seul·es les membres du bureau sont informés de l'identité des familles
- ✓ **Le CSC prend contact avec les familles intéressées et les accompagne dans le lien avec l'AMAP.**

Un bilan a été établi à la fin de l'année 2021 afin d'adapter le projet pour la seconde année.

Depuis 10 ans, la ferme *Un pas de côté* livre l'AMAP. Celle-ci est implantée dans des quartiers populaires mais jusqu'à maintenant ne touchait pas les habitant·es de ces quartiers.

LES RÉSULTATS

Les familles

La première année, le CSC a proposé à plusieurs familles de rejoindre le projet selon plusieurs critères : des familles avec des revenus parmi les plus bas mais qui ne bénéficient pas de l'aide alimentaire et des familles relativement stables.

Malgré cela, au moment du bilan, seule une famille souhaite poursuivre et force est de constater que les 3 autres familles n'ont pas pu intégrer le projet totalement.

Pour la seconde année, le CSC propose le projet à des familles plus stables, « moins fragiles ».

Résultat en 2022, trois familles participent pleinement au dispositif AMAP (récupération des paniers, participation aux distributions, aux visites de la ferme et aux événements de l'AMAP) !!!

LES OBJECTIFS

Les objectifs du projet sont multiples :

- ✓ Intégrer dans l'AMAP des personnes qui en sont éloignées
- ✓ Favoriser le lien social entre les familles du CSC et celles de l'AMAP
- ✓ Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous
- ✓ Sensibiliser à l'agriculture paysanne, à une manière différente de consommer, à cuisiner des légumes de saisons, ainsi qu'aux possibilités d'engagement local et citoyen.

POINTS FORTS

Un groupe AMAP soudé
Un partenariat solide avec la ferme *Un pas de côté*
Une adhésion collective au projet
Un partenariat solide entre l'AMAP et le centre socio-culturel
Une référente sociale qui porte le projet au sein du centre socio-culturel
Un financement pérenne par les pouvoirs publics

DIFFICULTÉS ET SOLUTIONS

Pour la ferme, le projet présente une charge administrative supplémentaire puisque le maraîcher établit un devis forfaitaire à la ville d'Antony pour la participation des familles ainsi qu'une facture pour la partie prise en charge de la ville. Et le paiement par les services publics peut être long.

Encore des difficultés en 2022 pour organiser la participation aux champs des bénéficiaires des paniers solidaires.



PERSPECTIVES

Le projet 2023 démarre tout juste début 2023 : à suivre !

POUR ALLER + LOIN

Contactez Emilie du réseau AMAP IDF : emilie@amap-idf.org

Ou directement l'AMAP : lablettenhamaine@gmail.com
<https://lablettenhamaine.jimdo.fr/ee.com/>